ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
00229 21 31 10 13
contact@asin.bj

# SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

## Avis d'appel d'offres

**Nom de l'Autorité contractante** : Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN)

**Objet :** Installation d'une salle de classe numérique au profit de 2 universités et 1 CPSA.

**Référence SIGMAP : T_IN_103070**

**Avis n°001/2025/ASIN/PRMP/DPIN/SPRMP du 02/01/2026**

**Identification de la procédure : AAON**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, version 6 de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 04 décembre 2025.

2. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer le développement des salles numériques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'installation d'une salle de classe numérique au profit de 2 universités et 1 CPSA.

BON A LANCER

3. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer des travaux dans deux universités publiques et un centre de promotion sociale pour personnes en situation de handicap (CPSA). Il s'agira de :
   - Installer trois bâtiments préfabriqués modernes, dédiés à l'hébergement des salles numériques dans les deux universités et au CPSA ;
   - Mettre en place un système d'énergie solaire autonome pour alimenter durablement la salle numérique du CPSA ;
   - Équiper chaque salle de systèmes de climatisation adaptés ;
   - Installer les équipements informatiques requis dans les bâtiments des universités ;

- Installer des équipements informatiques spécifiques et accessibles dans la salle numérique du CPSA ;
- Fournir et mettre en place l'ensemble du mobilier nécessaire dans les trois salles numériques ;
- Garantir la disponibilité continue des équipements numériques, pour un usage régulier et fiable ;
- Assurer le raccordement à l'énergie conventionnelle de toutes les salles numériques.

4. Le marché est constitué en lot unique et des variantes ne pourront pas être prises en considération.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

**a) Pour les anciennes entreprises**

- **Capacité technique et expériences :**

- L'original ou la copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou statuts prouvant que la structure est dans le domaine des travaux de génie civil, fourniture et l'installation de bâtiments préfabriqués modulaires ;
- Avoir exécuté avec satisfaction en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) y compris 2025 au moins un (01) marché de déploiement de bâtiments préfabriqués à parois en fibrociment d'un montant minimum de quatre-vingt-sept millions cinq cent mille (87 500 000) F CFA HT, justifié conformément à l'Annexe A-3-1 ;
- Disposer d'un personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER

- **Capacité financière :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égale à deux cent dix-huit millions sept cent cinquante mille (218 750 000) FCFA qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés justifié par les états financiers et aux formes prescrites au point 1 de l'Annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cinquante-huit millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (58 333 333) Francs CFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'une organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un

correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

**Les critères financiers ci-dessus ne sont pas cumulatifs**

**NB :**

- **Tout document (fiche technique, diplôme, certificat etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet.**
- **L'offre et tous les documents annexes doivent porter une signature manuscrite et non scannée du responsable ou du représentant dûment habilité du candidat ou du soumissionnaire sous peine de rejet.**

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

- **Capacité technique et expériences :**

- L'original ou la copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou statuts prouvant que la structure est dans le domaine des travaux de génie civil, fourniture et l'installation de bâtiments préfabriqués modulaires) ;
- Disposer d'un personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification;
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont le profil, les qualifications et les expériences sont indiqués à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;

BON A LANCER

- **Capacité financière :**

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de cinquante-huit millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (58 333 333) Francs CFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'une organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.
- Fournir une attestation d'assurance de risque professionnel d'un montant égal à cent quatre-vingt-douze millions cinq cent mille (192 500 000) F CFA.

**Les critères financiers ci-dessus sont cumulatifs.**

**NB :**

- **Tout document (fiche technique, diplôme, certificat etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet.**
- **L'offre et tous les documents annexes doivent porter une signature manuscrite et non scannée du responsable ou du représentant dûment habilité du candidat ou du soumissionnaire sous peine de rejet.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Le délai d'exécution est de neuf (09) mois.

7. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : crgbaguidi@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 4ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, Sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél : +(229) 01 21 31 10 13 / 01 44 75 47 34 de 08 heures à 12 heures 30 minutes heures locales (GMT +1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT +1).

BON A LANCER

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 02/01/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au 4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi

qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique, **suivant la note circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin** à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1)** au plus tard le 30/01/2026 à 10 heures précises heures locales (GMT +1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de réunion de l'ASIN sise au 5ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho le jour même du dépôt des offres à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT +1).**

BON A LANCER

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant

Cotonou, le 02/01/2025

**La Personne Responsable des Marchés Publics,**

**Carole Rachel A. GBACUIDI**